

## INFORMATION POUR LA POPULATION

### DE NOUVELLES ANALYSES DE LA QUALITÉ DE L’AIR SERONT FAITES DANS LE SECTEUR DE L’ENTREPRISE RICHARDSON INTERNATIONAL À SOREL-TRACY

**Longueuil, le 23 août 2022** – La direction de santé publique de la Montérégie et le ministère de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) désirent informer la population que de nouvelles analyses de la qualité de l’air seront faites à l’automne 2022 et au printemps 2023 dans le secteur de l’entreprise Richardson international, à Sorel-Tracy.

À l’automne 2017 et au printemps 2018, des analyses effectuées par le MELCC dans l’air extérieur à proximité de l’usine avaient révélé des dépassements de normes au *Règlement sur l’assainissement de l’atmosphère*.

En 2020, le MELCC avait soumis ces données à la direction de santé publique de la Montérégie pour qu’elle se prononce sur les impacts sur la santé de la population. En analysant les données obtenues par le MELCC en 2017-2018, la direction de santé publique avait conclu qu’une exposition à ces poussières pouvait avoir un impact sur la santé de la population. Ces poussières étaient susceptibles d’affecter les voies respiratoires supérieures et causer de l’irritation et des démangeaisons au niveau des yeux, du nez et de la gorge, de provoquer de la toux, une exacerbation de l’asthme et des symptômes d’allergies.

Or, au moment même où la direction de santé publique faisait ces constats, elle notait que les plaintes liées à la qualité de l’air avaient cessé. Le MELCC n’avait pas reçu de plaintes depuis la fin de l’année 2018.

Toutefois, au cours du printemps 2022, le MELCC a reçu de nouvelles plaintes de citoyens incommodés par la poussière. Ces événements nous amènent à entreprendre de nouvelles analyses pour faire le point sur la situation dans le but de protéger la santé de la population et vérifier l’efficacité des mesures de mitigation implantées par l’entreprise.

Si vous êtes incommodé par de la poussière, vous êtes invité à adresser une plainte au ministère de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec en remplissant ce [formulaire électronique](#). Il est important d’adresser une plainte rapidement lors des épisodes de poussière pour permettre au MELCC d’analyser la situation.

Si vous avez des questions ou des inquiétudes concernant votre santé, nous vous invitons à vous adresser à Info-Santé au numéro de téléphone 8-1-1.